

[Accueil](#)

[Articles](#)

Lancement de la concertation sur les rythmes de la journée de l'enfant à Bègles

# Actualité : Lancement de la concertation sur les rythmes de la journée de l'enfant à Bègles

Publié le 01/10/2021

**La Ville de Bègles engage une vaste concertation pour renouveler son Projet éducatif de territoire et initie dans ce cadre une consultation des parents d'élèves afin qu'ils se prononcent sur les rythmes scolaires en vigueur à Bègles. Elle se déroulera du 8 au 19 novembre prochains.**

Le nouveau Projet éducatif de territoire de la ville de Bègles (PEDT) sera mis en œuvre à la rentrée 2022 pour une durée de 3 ans.

Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, est **un document qui permet aux collectivités territoriales d'élaborer une offre d'activités périscolaires, voire extrascolaires, ou permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant.**

Il sera le fruit d'une co-construction entre tous les acteurs intervenant dans les différents temps de la journée des enfants : enseignants, associations, parents, partenaires institutionnels et éducatifs, élus, personnel municipal et services municipaux, et surtout les enfants et les jeunes.

La ville de Bègles souhaite que son PEDT porte l'ambition d'une approche éducative partagée pour garantir le bien-être, l'égalité et permettre la réussite de tous les enfants béglais.

**En préambule de cette vaste réflexion, une nouvelle consultation des parents béglais concernant l'organisation des rythmes scolaires sera organisée du 8 au 19 novembre 2021, comme la Ville s'y était engagée.**

Cette consultation se déroulera dans les écoles béglaises. Chaque parent sera invité à se prononcer sur le choix du maintien d'une semaine scolaire à 4 jours et demi, avec une matinée scolaire le mercredi matin et des temps d'activités sur la pause méridienne, ou le retour d'une semaine à 4 jours avec un temps d'accueil à la charge des parents proposé le mercredi matin.

**VOIR AUSSI : FAQ : les rythmes scolaires à Bègles**

## **A Bègles, des temps d'accueil périscolaire de qualité**

En 2013, l'Etat a institué par la loi une semaine scolaire à 4,5 jours afin d'alléger le temps scolaire quotidien des enfants, notamment l'après-midi où la difficulté de concentration d'un enfant est réelle, et de mieux le répartir sur la semaine. Cette loi a par ailleurs instauré des temps d'activités périscolaires (TAP) avec l'objectif d'améliorer les apprentissages et de lutter contre les inégalités sociales.

Pour répondre aux attentes des parents et aux besoins des enfants dans le cadre de la semaine à 4,5 jours, **la Ville de Bègles a fait le choix de proposer des activités périscolaires de qualité sur le temps de la pause méridienne avec une participation financière symbolique des familles.**

À partir de 2017, après consultation des parents, la Ville a maintenu cette organisation. Aujourd'hui, près de 80 % des enfants scolarisés bénéficient d'animations proposées par les animateurs et les éducateurs sportifs de la Ville, et des intervenants associatifs du territoire en élémentaire (Club Athlétique Béglais, Dojo Béglais, Echiquiers Bordelais, CAB Handball, Amicale Laïque et Cabinet musical du Docteur Larsène, Compagnie Entresols, l'ASPOM...).

Ces TAP sont restés à la charge des communes et partiellement financées par l'Etat à hauteur de 50€/élèves et par an (124 000€ par an). **A noter que les familles et les enfants plébiscitent les activités proposées durant la pause méridienne à hauteur de 96%** (enquête famille réalisée en juin 2021).

La Ville de Bègles fait de l'Education une de ses priorités et y consacre le premier budget municipal en fonctionnement et en investissement. Le secteur mobilise 1/3 des effectifs de la Ville, malgré des contraintes budgétaires de plus en plus serrées notamment dues aux baisses des dotations de l'Etat.

**VOIR AUSSI : FAQ : les rythmes scolaires à Bègles**

**Le calendrier de la concertation**

– Mercredi 6 octobre, à 18h30 : **vidéo en direct (live), retransmise sur la page Facebook et le site internet de la Ville [sur cette page]**, en présence du maire Clément Rossignol Puech, de l'adjoint à l'Education Vincent Boivinet et de l'élue déléguée à l'Education Laure Desvalois.

*Posez dès à présent vos questions sur [communication@mairie-begles.fr](mailto:communication@mairie-begles.fr)*

– Jeudi 14 octobre, de 18h30 à 21h, à la salle Lurçat : **tables rondes d'échange et restitution.**

*Inscription : [pedt@mairie-begles.fr](mailto:pedt@mairie-begles.fr)*

– Du 8 au 19 novembre, dans les écoles : **consultation des parents d'élèves par un vote**

– Fin novembre : **restitution des résultats de la consultation et lancement de la démarche de renouvellement du PEDT**

## Informations du site

*Mairie de Bègles*

*Horaires : Lundi de 13h00 à 18h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h00*

*Adresse : 77, rue Calixte Camelle – 33130 Bègles*

*Tél. : [05 56 49 88 88](tel:0556498888)*